

En faveur de la Fédération Française Handisport

Entreprise:

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT 42 rue Louis Lumière 75020 Paris Tél. 01 40 31 45 00 contact@handisport.org www.handisport.org

> FÉDÉRATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DES SPORTS





PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION ET DES **ÉQUIPES DE FRANCE**



PARTENAIRES OFFICIELS











SIREN / SIRET:

Statut juridique:

Représentant(e):

Fonction:

Email / Téléphone:

Engagement de soutien

L'entreprise	s'engage à soutenir la
Fédération Française Handisport en réalisant un de	on d'un montant de :
Montant du don :€uros (en lettres)
Date prévue de versement : Le règlement s'effectuera par virement bancaire.	

À quoi servira votre don?

Votre contribution permettra notamment de financer :

- L'achat de matériel sportif adapté (fauteuils, handbikes, boccia...)
- La formation de bénévoles et d'éducateurs spécialisés
- Le développement de la pratique sportive pour les jeunes et débutants
- L'organisation d'évènements sportifs inclusifs et nationaux
- Des actions pour faire découvrir le sport aux plus jeunes
- L'accompagnement des athlètes dans leur préparation

Reçu fiscal

Un reçu fiscal vous sera transmis après réception du don, conformément aux articles 200 et 238 bis du CGI.

Si	gr	าล	tu	re
----	----	----	----	----

Fait à	le

Signature et cachet de l'entreprise :

Ces informations sont conservées sur support informatique. Elles permettront à l'association de vous envoyer votre reçu fiscal et de vous adresser ponctuellement des mailings sauf opposition de votre part en cochant la case ci-après o

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 34 de la loi informatiques et libertés du 6 janvier 1978).

Tous les dons au profit de la FFH bénéficient d'une déduction fiscale : 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 € 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €

